P47

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

23 Août 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 5 septembre à 18h30,
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à Acy-le-Bas sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
84	50	50

PRESENTS

Mesdames GAUTIER, DRIVIERE, HOCHE était représentée par M RIGOLET, ROBACHE, POTTIER, DELVAL

Messieurs MATHAUT, DE RE, PERUT, MOYON, MONTARON, BEZIN, HERTAULT, GUYOT, LEMAIGRE, TEMPLIER, SOSSON, LEFEVRE, BARBILLON, CHABROL, NELATON, LETRILLART, BUCHET, JULVE, CARON suppléant de Mme JULVE), WOKAN, SAUMONT, POURTEYRON était représenté par Mme DESTRI, BOUDRAA, BRUNET, MAURICE, VILLEVOYE, REYT, LEBLOND, DAVIN, DE REKENEIRE, VIAUX (suppléant de M DE REKENEIRE), DUVIVIER, ROSSE, REBEROT était représenté par M GUERIN, LEROUX Christian était représenté par M ROCHARD, LEROUX Tristan, TROMBETTA, TASSIN, PUCHE, TOURNEVILLE, BATTEFORT, BOMBART, DROUX, COCHEFERT, RUELLE, LANSOY.

Délégation au bureau des dossiers litiges abonnés

n° 42

Secrétaire de séance : Mme DRIVIERE Frédérique

Monsieur le Président expose au Comité Syndical la complexité du traitement des litiges abonnés, notamment pour les surconsommations.

Il conviendrait, afin d'alléger l'ordre du jour des conseils syndicaux de donner délégation au Bureau du SESV pour traiter les litiges abonnés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée délègue au Bureau le pouvoir d'arbitrer les litiges pour lesquels les abonnés ont saisi le Comité Syndical, charge au bureau d'en informer cette instance.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

POUR COPIE CONFORME
Le Président
D. MAURICE

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification le

S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 0[illegible] 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
16 OCT. 2019